

iforep



CATALOGUE 2018  
**FORMATIONS**  
SOCIO-ÉDUCATIVES  
**BAFA-BAFD**

## IFOREP

LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Accueil    Présentation de l'institut    BAFA    BAFD    S'inscrire    Se documenter    Espace FNP  
Partenaires    Contacts

### Catalogue 2018

Le catalogue BAFA BAFD 2018 présente les dispositifs de formation BAFA/BAFD et leurs programmations pour l'année à venir. Pour en savoir plus, télécharger le dépliant ou le pdf format page à page ou [...]

[Lire la suite >](#)



#### BAFA

L'animation vous intéresse ! Vous avez 17 ans et vous voulez passer le BAFA ! Alors, comment s'inscrire ? En quoi consiste la formation ? Peut-on avoir des aides ? Quelles dates [...]



#### BAFD

Diriger un accueil collectif de mineurs, élaborer un projet pédagogique ... Dès 21 ans vous pouvez passer votre BAFD ! Le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur permet d'encadrer, à titre non professionnel, [...]



#### Espace FNP

Etre habilité à dispenser la formation des encadrants des centres de vacances et de loisirs signifie faire vivre un réseau d'équipes de formateurs qualifiés, qui participent régulièrement à l'encadrement des [...]



#### Se documenter

Utilisez le site de l'association pour consulter la réglementation des ACM en vigueur, l'actualité pédagogique, mais aussi pour votre information de fond des références bibliographiques des liens vers les sites partenaires etc. [...]

## S'inscrire

Téléchargez la fiche d'inscription et retrouvez toutes les informations concernant les lieux des stages ainsi que celles liées à la procédure administrative, aux tarifs et aides sur notre site [www.eforep.fr](http://www.eforep.fr)





# Les missions éducatives

**Vous allez entrer en formation BAFA ou BAFD, pour devenir animateur ou directeur en ACM ou ALSH\*.**

Être animateur aujourd’hui ne se résume pas à savoir mener quelques jeux ou accompagner des sorties, c'est une véritable mission éducative définie par l'article 2 de l'arrêté du 22 juin 2007, réaffirmé par l'arrêté de 2015.

Les ACM sont une des composantes irremplaçables d'éducation à la vie sociale en complémentarité de la famille et de l'école. Les ACM sont des lieux d'apprentissage de la démocratie par :

- La construction de projets d'activités avec les enfants et les jeunes.
- L'apprentissage de la citoyenneté (la participation, la prise de décision et l'exercice de la responsabilité).
- Une expérience originale du vivre ensemble et la mise en œuvre d'actions cohérentes sur tous les temps du centre de vacances (vie quotidienne, activités, collectif).
- Des découvertes multiples : nouvelles cultures, nouvelles activités, des milieux environnants divers, des modes de vie différents...

**Cet ensemble, enrichi par nos conceptions éducatives et par les valeurs portées par les organismes sociaux des IEG, est en lien avec l'éducation populaire et vise la formation à une citoyenneté active.**

Les formations proposées ont pour objectifs de préparer les animateurs et les directeurs à :

- Encadrer des jeunes.
- Construire et mener des projets.
- Exercer des responsabilités en étant conscients des enjeux éducatifs, des orientations humanistes et des finalités citoyennes des ACM.

**Participer à ces formations représente donc un réel engagement de votre part.**

\* ALSH : accueil de loisir sans hébergement.

## Une dimension humaniste et politique d'émancipation

Dans un contexte de recul du débat d'idées et de bouleversements des repères, les activités sociales réaffirment leur appartenance au mouvement d'éducation populaire et leur dimension humaniste et politique d'émancipation.

L'éducation populaire constitue le « ciment » de nos actions pour :

- **Comprendre et agir** sur le monde dans lequel nous vivons.
- **Mieux se situer dans sa vie professionnelle, sociale et personnelle.**
- **Être acteur et auteur** de la société.

## Les principes mis en œuvre

- **Considérer le stagiaire** comme un acteur citoyen.
- **Favoriser l'accès du plus grand nombre** à la culture, aux connaissances, aux mutations de notre temps.
- **Permettre à chacun de s'exprimer, d'analyser et de connaître** les enjeux de notre société.
- **Encourager** le développement de l'esprit critique.
- **S'engager dans la prise de responsabilité** au sein des organismes sociaux (le Par et le Pour).

## Les traductions en formation

- **Une démarche participative.**
- **Une approche pluridisciplinaire des contenus.**
- **Une diversification des intervenants.**
- **Des méthodes et rythmes adaptés.**
- **La confrontation d'idées.**
- **Des temps d'appropriation.**
- **Des activités culturelles inscrites dans toutes les actions de formation.**



# La formation BAFA : 3 étapes

Les brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) sont délivrés à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des établissements et des associations.



Les trois étapes de la formation doivent se réaliser sur une période maximale de 30 mois.

## Fonctions de l'animateur

(arrêté du 15 juillet 2015 - art. 9)

**La formation au BAFA a pour objectifs :**

**De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :**

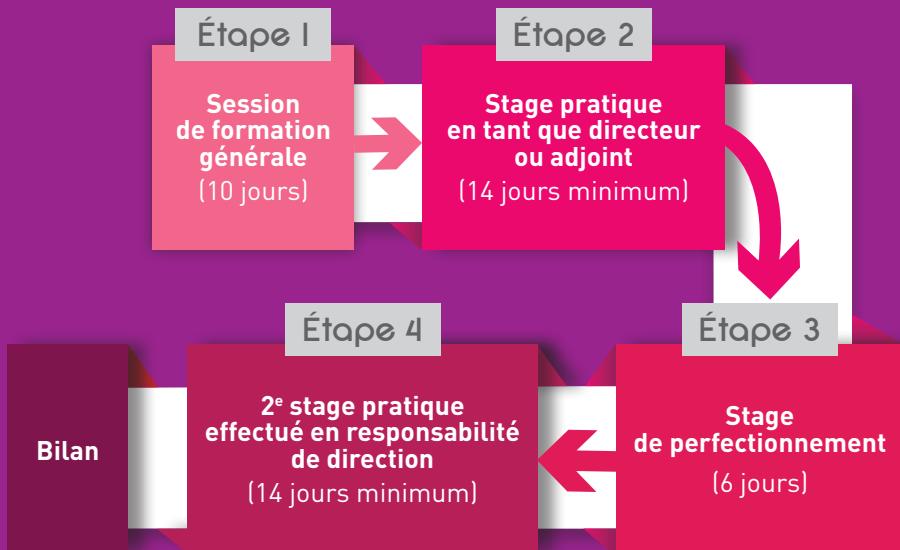
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances, aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs (ACM).
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

**D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :**

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

# La formation BAFD : 4 étapes

Les 4 étapes de formation aux fonctions de directeur (BAFD) permettent d'encadrer les mineurs, enfants et adolescents en accueil collectif de mineurs (ACM).



Vous disposez de quatre ans pour accomplir ce cursus.

## Fonctions de directeur

(arrêté du 15 juillet 2015 - art. 25)

**La formation au BAFD a pour objectif de préparer le directeur à exercer les fonctions suivantes :**

- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs (ACM), un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps.
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation.
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil.
- Développer les partenariats et la communication.

**La formation au BAFD doit permettre d'accompagner le directeur vers le développement d'aptitudes lui donnant la possibilité de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.**

## Durée

10 jours

## Public

Toute personne âgée de 17 ans révolus le premier jour de la formation et souhaitant participer à l'encadrement des ACM (accueils collectifs de mineurs).

## Objectifs

- **Préparer à l'exercice** des fonctions d'animateur (cf. arrêté du 15 juillet 2015).
- **Connaître les accueils collectifs de mineurs (ACM) :** enjeux éducatifs, acteurs, spécificités de fonctionnement, législation.
- **Construire une démarche** d'animation s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique et, plus généralement, d'un projet éducatif.
- **Se positionner,** en tant qu'animateur, au sein des ACM (relation éducative, responsabilités).

# BAFA

## Session de formation générale

### Contenus

- La connaissance des publics accueillis.
- La vie quotidienne et collective.
- Le vivre ensemble, faire société : la place de l'individu et du collectif dans l'organisation d'un ACM.
- La législation des ACM : prévention, sécurité et responsabilités.
- Le projet d'animation, sa démarche, son articulation avec les projets (de centre, de l'organisateur, de l'enfant).
- Le rôle et la place de l'animateur et des différents acteurs d'un ACM.
- L'histoire et les enjeux éducatifs des ACM.

Le travail d'équipe fera l'objet d'une approche transversale.

### Dates et régions des stages

<span style="color: #6aa84f;">■</span>	13/02 au 22/02/18	[IF100023]	Nouvelle Aquitaine Anglet
<span style="color: #6aa84f;">■</span>	13/02 au 22/02/18	[IF100024]	Bourgogne-Franche-Comté Serbonnes
<span style="color: #c8512e;">■</span>	19/02 au 28/02/18	[IF100025]	Occitanie Cap d'Agde
<span style="color: #c8512e;">■</span>	19/02 au 28/02/18	[IF100026]	Île-de-France La Ville-du-Bois
<span style="color: #0072bc;">■</span>	1/03 au 10/03/18	[IF100027]	Provence-Alpes-Côte d'Azur Le Brusc
<span style="color: #0072bc;">■</span>	1/03 au 10/03/18	[IF100028]	Bretagne Trébeurden
<span style="color: #6aa84f;">■</span>	10/04 au 19/04/18	[IF100029]	Auvergne-Rhône-Alpes Megève
<span style="color: #c8512e;">■</span>	17/04 au 26/04/18	[IF100030]	Île-de-France La Ville-du-Bois
<span style="color: #0072bc;">■</span>	24/04 au 3/05/18	[IF100031]	Hauts-de-France Merlimont
<span style="color: #0072bc;">■</span>	24/04 au 3/05/18	[IF100032]	Grand-Est Kaysersberg
<span style="color: #6aa84f;">■</span> <span style="color: #c8512e;">■</span>	8/07 au 17/07/18	[IF100033]	Île-de-France La Ville-du-Bois

## Durée

6 jours

## Public

Ce stage s'adresse aux personnes en cours de formation BAFA ayant déjà effectué le stage de base et un premier encadrement en qualité d'animateur stagiaire, ou déjà diplômées du BAFA.

## Objectifs

- **Analysier son expérience pratique** (en lien avec la formation générale).
- **Identifier** la fonction d'accompagnement de projets individuels et collectifs de jeunes.
- **Approfondir la connaissance** des publics enfants et adolescents en lien avec le thème de la session.
- **Construire une démarche** de projet à partir de son expérience pratique et du thème de la session.



## Approfondissement

### Contenus

- Un retour d'expérience et son analyse.
- L'animateur, l'enfant, les projets, quelle relation éducative pour quelles rencontres ?
- La place du « vivre ensemble » dans le fonctionnement collectif de l'ACM ou de l'ALSH.
- Vers une alternative pédagogique : du « choix » à « la décision ».
- La place et le statut social des jeunes.
- Les rappels sur les notions de responsabilités, de législation, de prévention et de sécurité (en lien avec le thème de la session).
- La mise en projet autour de la thématique.

**Le retour d'expériences nourrira l'ensemble des contenus de la formation.**

**Le travail d'équipe et la communication feront l'objet d'une approche transversale.**

## Dates, régions et thématiques des stages

■	<b>Sons, rythmes et musiques</b> Occitanie / <i>Cap d'Agde</i>	18/02 au 23/02/18 [IF109002]
■	<b>Jeux collectifs et coopératifs</b> Bretagne / <i>Morgat</i>	26/02 au 3/03/18 [IF105002]
■	<b>Écologie et développement durable</b> Pays-de-la-Loire / <i>Mesquer</i>	15/04 au 20/04/18 [IF106002]
■	<b>Arts et sciences</b> Île-de-France / <i>La Ville-du-Bois</i>	15/04 au 20/04/18 [IF113002]
■	<b>Cap nature</b> Occitanie / <i>Estagel</i>	22/04 au 27/04/18 [IF112002]
■	<b>Expressions et créativité</b> Auvergne-Rhône-Alpes / <i>Megève</i>	22/04 au 27/04/18 [IF107002]
■ ■	<b>Activités physiques et sportives</b> Auvergne-Rhône-Alpes / <i>Megève</i>	1/07 au 6/07/18 [IF108002]
■ ■ ■	<b>Citoyenneté et numérique</b> Île-de-France / <i>La Ville-du-Bois</i>	21/10 au 26/10/18 [IF115001]

## Durée

8 jours

## Public

Ce stage s'adresse aux personnes déjà diplômées du BAFA ou en cours de formation BAFA ayant déjà effectué le stage de base et un premier encadrement en qualité d'animateur stagiaire, désirant obtenir la qualification Surveillance de baignade en ACM.

## Objectifs

- **Analysier son expérience pratique** (en lien avec les apports de la formation générale).
- **Identifier** la fonction d'accompagnement de projets individuels et collectifs de jeunes.
- **Approfondir la connaissance** des publics enfants et adolescents en lien avec le thème de la session.
- **Construire une démarche** de projet à partir de son expérience pratique et du thème de la session.
- **Acquérir** les connaissances nécessaires et les techniques spécifiques pour réussir les épreuves de qualification Surveillance de baignade en ACM.



## Surveillance de baignade en ACM

## Contenus

- Un retour d'expérience et son analyse.
- L'animateur, l'enfant, les projets, quelle relation éducative pour quelles rencontres ?
- La place du « vivre ensemble » dans le fonctionnement collectif de l'ACM ou de l'ALSH.
- Vers une alternative pédagogique : du « choix » à « la décision ».
- La place et le statut social des jeunes.
- La mise en projet autour de la thématique.
- La préparation aux épreuves de la qualification.
- La réglementation spécifique des baignades (textes de référence, organisation, prévention et sécurité).

**Le travail d'équipe fera l'objet d'une approche transversale.**

**Le retour d'expériences nourrira l'ensemble des contenus de la formation.**

## Conditions d'accès

- L'entraînement en piscine étant exigeant, une bonne condition physique est requise.
- Fournir une attestation de la capacité à effectuer un 100 mètres nage libre, départ plongé, délivrée par un maître-nageur sauveteur.
- Justifier de l'obtention du certificat « Prévention et secours civiques de premier niveau » (PSC 1).

## Dates et région du stage

 21/10 au 28/10/18

Bourgogne-Franche-Comté / Serbonnes

[IF111003]

## Durée

2,5 jours

## Public

Ce stage s'adresse aux personnes titulaires du BAFA et d'une qualification Surveillant de baignade arrivant à échéance (5 ans).

## Objectifs

- **Se préparer au renouvellement** de sa qualification Surveillance de baignade en ACM.
- **Questionner** ses pratiques d'animation.



# Surveillance de baignade en ACM

## RENOUVELLEMENT QUALIFICATION

## Contenus

- Un retour d'expérience et son analyse de pratique.
- Actualisation des connaissances : secourisme et réglementation en vigueur.
- Les épreuves de nage (avec et sans mannequin) afin de démontrer les capacités à assurer la fonction de surveillant de baignade.
- Le projet d'animation et les activités aquatiques.

Au cours de cette session de renouvellement, le candidat doit réussir les trois épreuves suivantes :

- Parcourir 50 mètres de sauvetage avec un mannequin.
- Intervenir auprès d'une victime et exécuter les premiers gestes en attendant les secours.
- Nager un 200 mètres nage libre non chronométré.

## Dates et région du stage

 24/02 au 25/02/18

Bourgogne-Franche-Comté / Serbonnes

[IF114002]

## Durée

10 jours

## Public

Toute personne âgée de 21 ans révolus le premier jour de la formation et titulaire du BAFA ou en possession d'une dérogation Jeunesse et Sports.

## Objectifs

- **Préparer à l'exercice** des fonctions de directeur (cf. arrêté du 15 juillet 2015).
- **Construire une démarche** de projet.
- **Identifier** les fonctionnements qui favorisent l'émergence de projets individuels et de collectifs jeunes.
- **Se positionner,** en tant que directeur, au sein des ACM (relations, relation éducative, responsabilités).



## Session de formation générale

## Contenus

- L'éducation populaire : histoire et enjeux des ACM.
- La connaissance des publics enfants et adolescents.
- Le projet, les projets : les perspectives et les enjeux.
- Les fonctions de direction : la pédagogie, l'animation d'équipe et le rôle formateur, les relations institutionnelles, l'administration et la gestion, l'hygiène et l'équilibre alimentaire.
- Les modes de fonctionnement d'un ACM : l'organisation, la vie quotidienne et la vie collective, les relations entre les acteurs de l'ACM, les adultes et les jeunes.
- Les responsabilités du directeur en ACM.
- Les outils d'aide à l'écriture des évaluations personnelles (en référence à l'élaboration d'un projet personnel de formation).

## Dates et régions des stages

- |   |                                     |            |
|---|-------------------------------------|------------|
| <span style="background-color: #c8512e; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> | 19/02 au 28/02/18                   | [IF120005] |
|   | Île-de-France / La Ville-du-Bois    |            |
| <span style="background-color: #009696; border: 1px solid black; padding: 2px 5px;"></span> | 24/04 au 3/05/18                    | [IF120006] |
|   | Provence-Alpes-Côte d'Azur / Menton |            |

## Durée

6 jours

## Public

Ce stage s'adresse aux directeurs en formation souhaitant faire valider leur BAFD et aux directeurs souhaitant renouveler leur diplôme ou suivre une formation complémentaire.

## Objectifs

- **Analyser ses pratiques d'encadrement (en lien avec la formation générale).**
- **Savoir argumenter ses conceptions éducatives.**
- **S'approprier les notions indispensables à l'organisation du travail dans un collectif d'encadrement.**



## Contenus

- Un retour d'expérience et son analyse.
- Les pédagogies et les conceptions éducatives.
- Le travail d'équipe et la communication.
- Le rôle formateur du directeur.
- La préparation à la rédaction du bilan de formation.

**Le retour d'expériences nourrira l'ensemble des contenus de la formation.**

## Dates et régions des stages

- |   |            |
|---|------------|
| 1/07 au 6/07/18<br>Occitanie / Cap d'Agde           | [IF125003] |
| 21/10 au 26/10/18<br>Auvergne-Rhône-Alpes / Aussois | [IF125004] |



# Zones de vacances scolaires et lieux de formation

## ZONE A

Hiver :  
**fin des cours**  
le 10 février 2018  
**reprise des cours**  
le 26 février 2018

Printemps :  
**fin des cours**  
le 7 avril 2018  
**reprise des cours**  
le 23 avril 2018

● Lieux de formation  
**BAFA ou BAFD**

## ZONE B

Hiver :  
**fin des cours**  
le 24 février 2018  
**reprise des cours**  
le 12 mars 2018

Printemps :  
**fin des cours**  
le 21 avril 2018  
**reprise des cours**  
le 7 mai 2018

## ZONE C

Hiver :  
**fin des cours**  
le 17 février 2018  
**reprise des cours**  
le 5 mars 2018

Printemps :  
**fin des cours**  
le 14 avril 2018  
**reprise des cours**  
le 30 avril 2018

## VACANCES COMMUNES AUX 3 ZONES

Toussaint :  
**fin des cours**  
le 20 octobre 2018  
**reprise des cours**  
le 5 novembre 2018

Noël :  
**fin des cours**  
le 22 décembre 2018  
**reprise des cours**  
le 7 janvier 2019

Fin année scolaire :  
**fin des cours**  
le 7 juillet 2018



Institut de formation de recherche et de promotion  
Immeuble René-Le-Guen - Bât. C  
8, rue de Rosny - BP 149  
93104 Montreuil-sous-Bois Cedex.  
Tél. 01 48 18 38 33 - Fax : 01 48 18 69 44.